



LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CAISSES A SAVON, DE PUSH CARS ET DE PUSH PENTE DE SEINE SAINT DENIS

Valorisation des projets

Le championnat départemental est un moment fort de valorisation de projets. Les participants sont donc invités à mettre en valeur les démarches entreprises par le groupe d'enfants et de jeunes, les étapes de construction, m'organisation de groupe... Pour favoriser cette valorisation, les Francas 93 proposent aux participants :

Un paddock attitré pour chaque véhicule : Les équipages et les visiteurs (enfants et adultes) pourront admirer les Caisses et les Push tout au long de la journée dans les paddocks. Le paddock (2m. x 2m.) doit être attractif pour attirer les visiteurs et mettre en valeur les bolides.

Un panneau sera mis à disposition de chaque équipage. Nous les invitons à prendre en compte ce support pour présenter leur démarche et leur projet aux autres participants et au public du parc départemental. Pendant cette journée festive, il y a également des groupes d'enfants qui viennent se renseigner sur cette activité avant de se lancer dans l'aventure ; il est donc important de leur donner envie de vivre cette expérience. (Dimension du panneau : 35 cm de large sur 80 cm de haut. Deux faces sont disponibles).

Un carnet de bord : Il est demandé à chaque équipage de constituer un carnet de bord. Il permet de présenter comment l'équipe d'enfants a eu l'idée de fabriquer leur véhicule, comment elle s'y est prise pour définir le type de véhicule, sa décoration, les techniques utilisées. Comment s'est organisé le groupe dans la répartition des tâches, des rôles ; les étapes de construction...

Le groupe d'enfant remettra ce carnet de bord à l'accueil. Il pourra être illustré de photos, de dessins et/ou de croquis.

Ces carnets de bord seront gardés par l'organisation quelques jours, le temps de les mettre en ligne sur le blog des Francas et ainsi de valoriser les démarches éducatives des structures et la participation active des enfants et des jeunes.

Le jury spécial « Place de l'Enfant » s'appuiera sur la présentation des paddocks et sur ces carnets de bord avant de rencontrer les équipages pour les interviewer sur leur niveau d'implication dans le projet.

Coopération

Chaque manifestation organisée par les Francas est régie sur le principe de la coopération. Le

Championnat Départemental de caisses à savon et de push ne fait pas exception. Elle demande à tous les participants de prendre en compte l'aspect coopératif de l'action. Le nombre important d'engins (95 engins en 2010), de participants (Plus de 3000 membres d'équipages et visiteurs en 2010) oblige la présence d'une soixantaine de personnes mises à disposition de l'organisation générale.

Cette relation d'aide nous permet d'assurer la sécurité physique et affective des enfants, le confort et le bon déroulement de cette journée de fête.

Obligatoirement, au moins une personne (animateurs, parents, enseignants, jeunes, partenaires...) par structure participante, devra être détachée du groupe d'enfants et sera affectée exclusivement à l'organisation de la journée.

Si aucune coopération n'est effective, une participation de 30 Euros par structure sera demandée.

Les personnes détachées sont conviées à une

REUNION DE PRÉ-ORGANISATION

qui se déroulera le :

JEUDI 12 MAI

De 14H00 à 16H00

A l'Association Départementale des Francas de Seine-Saint-Denis

146, avenue Jean Jaurès

93000 Bobigny

Celle-ci permettra de présenter l'ensemble des postes à pourvoir ainsi que le rôle et les missions de chacun.

Le jour du Championnat, les animateurs détachés sont attendus à 9H00 au stand accueil.

Evaluation de l'action

Etape importante pour tout animateur et organisateur : l'évaluation.

Celle-ci permet aux Francas de Seine Saint Denis :

- de mesurer l'impact éducatif qu'à l'activité « caisses et push » sur les enfants et les jeunes,
- de vérifier si les outils d'accompagnement mis à disposition des accompagnateurs de projet sont pertinents et appropriables,
- d'avoir un retour sur le vécu de l'activité dans les structures éducatives
- de recueillir les éléments positifs et négatifs constatés sur l'organisation du championnat
- d'élaborer des suites à donner pour la prochaine saison.

Cette évaluation donne également la possibilité aux accompagnateurs de projet, de présenter leur démarche éducative, de découvrir celle des autres et de contribuer à l'amélioration des pratiques, des outils d'aide et de l'organisation du championnat départemental.

Si le Championnat Départemental évolue d'année en année, c'est grâce aux retours des participants et organisateurs.

Dans l'idée d'améliorer encore la prochaine saison de Caisses à savon et de push, une

REUNION BILAN

est déjà prévue le

JEUDI 26 MAI

de 14 à 16H

A l'A.D. 93

Les équipages

Tous les membres d'un équipage (pilote et pousseurs) doivent faire partie de la même catégorie d'âge. Néanmoins, des dérogations peuvent être envisagées ; dans ce cas, l'équipage sera inscrit dans la catégorie correspondant au plus âgé d'entre eux.

L'équipage peut changer à chaque manche si les règles de catégories d'âge sont respectées

Un équipage peut donc être constitué de :

7 à 21 enfants pour les courses de relais push-cars toutes catégories (7 enfants x 2 ou 3 manches)

3 à 9 enfants pour l'épreuve de poussée push-cars des catégories PC2 ; PC3 ; PC4 et PC8 (3 enfants x 2 ou 3 manches)

3 à 9 enfants pour la course de descente Caisses à savon (3 enfants x 3 manches)

3 à 9 enfants pour la course de Push Pente (3 enfants x 3 manches)

Les participants sont engagés dans l'épreuve par des personnes morales (centres de loisirs, centres sociaux, services municipaux, associations, écoles, clubs ...)

Si des constructeurs «enfants» souhaitent participer au championnat et qu'ils ne sont inscrits sur aucune structure, ils peuvent contacter directement les Francas 93 pour connaître les modalités d'inscription.

Les engins

Homologation

Tous les véhicules doivent obéir aux normes du Règlement Régional d'Ile de France (disponible aux Francas de Seine-Saint-Denis et sur <http://francasseinesaintdenis.joueb.com/news/reglement-regional-2011>).

A la suite d'une vérification des critères techniques et de sécurité, est délivré un certificat d'homologation qui est obligatoire pour participer aux épreuves.

Une caisse à savon peut se voir refuser l'homologation pour l'épreuve de descente et valider pour l'épreuve de push pente.

Un push pente peut être reclassé en tant que push car s'il ne répond pas aux critères de validation.

Les homologations peuvent se faire sur le lieu de construction (sur rendez-vous) ou la veille de la course, sur le Parc Départemental de La Courneuve G. Valbon de 10H à 16H30. Dans ce cas, les véhicules seront parqués sous marabouts et gardés.

ATTENTION, aucune homologation ne sera faite le jour même du Championnat.

Pour pouvoir prétendre à une homologation, les véhicules doivent être entièrement finis

Afin de permettre aux enfants de vérifier si leur véhicule correspond aux critères demandés, des fiches d'homologations sont incluses dans le Règlement Régional d'Ile de

France (disponible aux Francas de Seine Sain Denis et sur

<http://francasseinesaintdenis.joueb.com/news/reglement-regional-2011>).

Lors de l'homologation, le commissaire effectuera une notation de l'engin dans le cadre du prix de technicité.

Enregistrement des engins

Un véhicule ne peut être engagé que dans une seule catégorie d'âge et une seule formule (pour les caisses) pour la même épreuve. Par contre un engin peut être inscrit sur une catégorie d'âge pour une épreuve et dans une seconde catégorie pour l'autre épreuve.

Par exemple, un push car peut concourir en PC3 pour l'épreuve de relais et en PC4 pour l'épreuve de poussée.

Dans ce cas, 2 numéros seront attribués aux véhicules.

Attention : pour les catégories PCM et PC1 le relais et la poussée sont intégrés dans la même épreuve. Il n'est donc pas possible d'être inscrit sur deux catégories d'âges.

Il peut y avoir plusieurs engins par structure pour permettre un plus grand nombre d'enfants de participer au championnat.

Chaque véhicule se verra remettre un numéro de course correspondant au type d'engin et à la catégorie d'âge. Ce numéro devra être collé sur la caisse ou le push.

Dépose et récupération des engins

Les engins peuvent être déposés la veille du championnat au stand homologation du parc G. Valbon de 10H à 16H30 (accès par l'allée qui longe le terrain militaire, située à 200 mètres de l'entrée Tapis Vert). Ils peuvent également, si leur homologation a déjà été effectuée sur la structure, être apportés le jour de la rencontre.

Après le championnat, les véhicules peuvent être parqués dans le stand homologation. Ils seront à récupérer IMPERATIVEMENT le lendemain matin de 9H30 à 12H.